

Adhérent :
Nom/Prénom: _____
Tél : _____

Association HALLETOURS
4 rue Haussmann
92400 COURBEVOIE
amap-asnieres@amapbidodevant.fr
Tél 06 20 34 66 54

Contrat d'abonnement aux produits bio – AMAP Bio Devant Asnières

OCTOBRE 2017 - SEPTEMBRE 2018

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP¹, à savoir :

Engagements de l'adhérent :

- payer d'avance les paniers de la saison.
- assurer au moins 1 permanence distribution par trimestre civil.
- gérer le partage éventuel de ses paniers/produits, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absences (tout panier/produit non récupéré le jour de distribution fera l'objet d'un partage avec les permanents présents et/ou d'un don à des associations caritatives).
- participer aux réunions de bilan de fin de saison.

Engagements des producteurs partenaires :

- livrer une fois par semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, produits en agriculture biologique (certifiés ou pratiques bio).
- être représenté aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, être transparent sur le mode de fixation de la contribution pour ses produits et ses méthodes de travail.

<u>Produit</u>	<u>Annexe (Oui/Non)</u>
Panier légumes et fruits	
Miel	

Ce bulletin et ses annexes seront conservés au siège de l'association. Une copie PDF pourra être délivrée sur demande.

Fait à Asnières-Sur-Seine, le

Signature de l'Adhérent

¹disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : reseauamapidf.org

ANNEXE FRUITS ET LEGUMES

Producteur :

Ludovic SANGLIER
Producteur certifié AB
2 rue Janet Martin La Place
60650 Hodenc en Bray

LA PART DE LA RECOLTE HEBDOMADAIRE

La composition mensuelle du panier est définie par le producteur maraîcher, en fonction de sa récolte. La contribution unique du panier hebdomadaire est fixée à 16 Euros pour la saison 2017/2018.

1 panier/semaine_____	Total paniers : <u>38</u>	4 chèques de : <u>152 €</u>	Soit un total de : <u>608 €</u>
1 panier/quinzaine_____	Total paniers : <u>19</u>	4 chèques de : <u>76 €</u>	Soit un total de : 304 €

Libellés à l'ordre de LUDOVIC SANGLIER

Partage des récoltes

Mercredi entre 19h et 20h dans la Halle Flachot (Asnières sur Seine)

-Première distribution : Mercredi 4 Octobre 2017

-Dernière distribution : Mercredi 26 Septembre 2018.

Soit un total de 52 semaines d'abonnement pour 38 paniers (11 non-distributions pour congés du producteur et de 3 de l'Amapien à placer aux mois de juillet à août, ou impossibilité de livraison). Pour la formule d'un panier tous les 15 jours, l'adhérent gère pour arriver au total des paniers souscrits.

Nombre de livraisons pour la saison complète : 38 paniers pour 608 € (ou 19 paniers et 304 € pour 1 panier sur 2).

Encaissement des paiements :

Chaque début de trimestre (Octobre, Janvier, Avril, Juillet), l'association Hallentours remet au producteur les chèques de paiement pour le trimestre à courir. Au cas par cas, selon votre situation et en cas de force majeure (déménagement, ...), il conviendra d'étudier les possibilités d'annulation des paiements restant à courir.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, l'agriculteur partenaire, et les membres du bureau Hallentours.

Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à Asnières-Sur-Seine, le

Signature Adhérent

Signature Producteur

Ludovic Sanglier